

DÉLIBÉRATION 2024 – 02

SYNDICAT MIXTE OUVERT « NORD-PAS-DE-CALAIS NUMÉRIQUE »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Objet : Évolution des modalités d'adhésion au Pack Mairie Connectée et du partenariat avec le Syndicat mixte Somme Numérique

Le vingt-et-un février deux mille vingt-quatre, le comité syndical du Syndicat mixte ouvert Nord – Pas-de-Calais Numérique s'est réuni à Lille, dans les locaux du Conseil régional des Hauts-de-France, sur convocation en date du quinze février deux mille vingt-quatre, sous la présidence de M. Christophe COULON.

Collectivité	Membre	Présents	Absents	Excusés	Pouvoir à
Conseil régional des Hauts de France	Mme Valérie BIEGALSKI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. COULON
	Mme Emilie BOMMART	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. HEUSELE
	M. Christophe COULON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Arnaud DECAGNY	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	M. Luc FOUTRY	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	M. Alban HEUSELE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Yvan HUTCHINSON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Jean-Michel MICHALAK	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. TETARD
	M. Ghislain TETARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Benoît TIRMARCHE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Département du Nord	M. Grégory BARTHOLOMEUS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	M. DISSAUX
	M. Luc MONNET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme VANPEENE
	M. Nicolas SIEGLER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. MONNET
	Mme Anne VANPEENE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Département du Pas-de-Calais	M. Claude BACHELET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Jean-Claude DISSAUX	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Mme Véronique THIEBAUT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. BACHELET
	Mme Sophie WAROT-LEMAIRE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Collège ENT	M. André FIGOUREUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Jean-Louis DAUCHY	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		11	0	11	7

Le quorum étant atteint, le comité syndical peut valablement délibérer.

Le comité syndical,

Le comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu la délibération n°2021-16 du 23 novembre 2021, approuvant le projet Pack Mairie Connectée et ses modalités,

Vu la délibération 2023-03 du 2 février 2022 modifiant le modèle de convention tripartite entre le Syndicat mixte, l'adhérent à la centrale d'achat et le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale concerné, et modifiant la convention de mise à disposition de services et d'équipements entre le Syndicat mixte et le Syndicat mixte Somme Numérique,

Vu le projet de modification du modèle de convention tripartite entre le Syndicat mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique, le centre de gestion concerné et la commune bénéficiaire, et de son annexe financière n°2,

Vu le projet de modification de la convention de mise à disposition de services et d'équipements entre le Syndicat mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique et le Syndicat mixte Somme Numérique, et de son annexe financière n°2,

Considérant qu'il paraît opportun d'élargir l'offre de services numériques que le Syndicat mixte propose aux collectivités et établissements publics de son territoire par l'intermédiaire de sa centrale d'achats, notamment en matière de sécurité numérique,

Considérant que le Syndicat mixte Somme numérique, avec lequel le Syndicat mixte a conclu une convention de mise à disposition de services, proposer d'héberger de nouveaux services de sécurité numérique,

**Après avoir entendu le rapporteur,
Sur proposition du Président,**

Article 1 : APPROUVE le projet de modification de la convention de mise à disposition de services entre le Syndicat mixte Somme Numérique et le Syndicat mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique, ainsi que de projet de modification de son annexe financière,

Article 2 : APPROUVE les projets de modification des conventions tripartites conclues entre le Syndicat mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique, le Centre de gestion de la fonction publique territoriale concerné et la commune bénéficiaire, ainsi que les projets de modification de leurs annexes financières,

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'application de la présente décision, et notamment l'avenant à la convention de mise à disposition de services entre le Syndicat mixte Somme Numérique et le Syndicat mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique

Adopté par :

- Voix pour : 18
- Voix contre : 0
- Abstentions : 0
- Suffrages exprimés : 18

Pour extrait conforme :

Le Président du Syndicat mixte,

M. Christophe COULON

